

Ce qu'il faut savoir avant de choisir ses études supérieures hors APB

LE MONDE DE L'EDUCATION | 28.01.2016 à 17h45 • Mis à jour le 28.01.2016 à 17h58 | Par Martin Rhodes



Isabel Espanol

Dossier spécial APB. « Attention ! En cliquant sur les liens suivants, vous quittez APB. Vous êtes dirigé vers le site des instituts d'études politiques (IEP) », peut-on lire sur la fiche informative des concours Sciences Po. La plate-forme n'offre pas la possibilité de s'inscrire directement à l'un des dix IEP.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche assure que la seule explication à ces absences réside dans l'incompatibilité des calendriers de recrutement. Les inscriptions APB commencent en effet le 20 janvier, soit quinze jours après la date limite pour candidater à Sciences Po Paris. Les agendas de la plate-forme et du concours commun aux IEP de province sont, quant à eux, assez proches.

« Modifier les dates n'est pas une mince affaire, estime Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences Po Lille, où il est désormais professeur. Nous voulons garder le contrôle de notre recrutement et conserver une certaine proximité avec nos candidats. Les inscriptions pourraient se faire sur nos sites avant d'être envoyées à APB, mais pas l'inverse. Les neuf IEP de province ont toujours fait savoir qu'ils refusaient de discuter de leur entrée dans APB sans Sciences Po Paris. » En attendant un accord, l'IEP parisien n'apparaît même pas sur la fiche informative de la plate-forme nationale d'inscription.

Lire aussi : [Sciences Po pour quoi faire ?](https://campus/article/2016/01/19/sciences-po-pour-quoi-) (/campus/article/2016/01/19/sciences-po-pour-quoi-

Mener l'enquête

Outre les IEP, des dizaines d'autres formations – publiques ou privées – recrutent par leurs propres moyens. C'est notamment le cas de certains programmes universitaires particulièrement exigeants, comme la double licence [biologie](#) et [mathématiques](#) de l'université Pierre-et-Marie-Curie, ainsi que les collèges d'économie et de droit (pour ce dernier, une mention très bien au baccalauréat est indispensable) de l'université Panthéon-Assas.

«NOTRE
PROCESSUS
D'ADMISSION EST
INCOMPATIBLE
AVEC APB. IL EST
DÉSORMAIS BIEN
RODÉ ET NOUS
NE VOULONS PAS
L'ABANDONNER »
SABINE MAGE-
BERTOMEU, VICE-
PRÉSIDENTE EN
CHARGE DE LA
FORMATION DE
PARIS-DAUPHINE

Paris-Dauphine, qui possède le statut de grand établissement, est la seule université entièrement hors du dispositif national. «*Notre processus d'admission est incompatible avec APB. Il est désormais bien rodé et nous ne voulons pas l'abandonner*, indique Sabine Mage-Bertomeu, vice-présidente en charge de la formation. *Dauphine utilise un algorithme qui prend notamment en compte la moyenne pondérée de chaque candidat, la série du bac et son lycée.* »

Tous les établissements présents sur la plate-forme APB sont reconnus par l'Etat. En revanche, la qualité pédagogique des formations indépendantes n'est pas assurée, et il est parfois nécessaire de [mener son enquête](#). Six écoles d'art seulement sont présentes sur APB, alors que l'Association nationale des écoles supérieures d'art en dénombre 44 en [France](#) métropolitaine (toutes ne sont toutefois pas accessibles directement après le bac). Pour les formations privées, mieux vaut s'assurer qu'elles figurent au Répertoire national des certifications professionnelles, garant notamment du niveau de qualification.

Seuls trois concours communs à plusieurs écoles de commerce sont sur APB : Atout + 3, Bachelor EGC et Ecricome [Bachelor](#). Les autres business schools boudent la plate-forme. Certaines, comme l'Ecole de [management](#) Léonard-de-Vinci, recrutent directement par le biais de leur propre concours. D'autres passent par les épreuves communes Accès, Link, Pass, Sésame et Team. Les labels nationaux (reconnaissance et visa de l'Etat) et internationaux (AACSB, Epas, Equis) attestent de la qualité de la formation et de la reconnaissance du diplôme par la profession.

Lire aussi : Bachelor : comment et quand candidater ? ([/bac-lycee/article/2015/12/22/bachelor-comment-et-quand-candidater_4836541_4401499.html](#))

Organisation sans faille

Les écoles d'ingénieurs en dehors du dispositif national sont peu nombreuses. Une poignée d'entre elles, comme l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de [Metz](#), sélectionnent par le biais de leur site, les autres par la plate-forme [Grandesecoles-postbac.fr](#). Cette dernière regroupe le réseau de la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture, agroalimentaire et environnement, ainsi que l'Institut catholique d'[arts](#) et métiers.

«TOUS LES
PARCOURS HORS
APB SONT
SÉLECTIFS.
BOUDER LA
PLATE-FORME
REVIENT DONC À
PRENDRE LE
RISQUE DE
N'ÊTRE PRIS
NULLE PART»
COLETTE
DUTEMPS,
DIRECTRICE DU

Le [titre](#) d'ingénieur diplômé est très contrôlé. Seules les formations habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) peuvent le [délivrer](#). L'ensemble des programmes en ingénierie présents sur APB sont habilités. Pour les autres, une [vérification](#) sur le moteur de recherche de la CTI s'avère indispensable. L'organisme publie également un avis complet (parfois sur plusieurs dizaines de pages) sur chacun des cursus habilités. Tout est passé au crible : le corps professoral, les outils pédagogiques ou encore les débouchés.

«*Tous les parcours hors APB sont sélectifs. Boudé la plate-forme revient donc à prendre le risque de n'être pris nulle part*», met en garde Colette Dutemps, directrice du CIO de Talence (Gironde). Son conseil : [jouer](#) sur les deux tableaux pour [mettre](#) toutes les chances de son côté. L'étudiant qui souhaite [intégrer](#) un IEP, par exemple, peut en plus s'inscrire en licence non sélective d'[histoire](#) ou de science [politique](#), et [tenter](#) de nouveau les

Les labels à suivre

La prudence est conseillée pour les écoles qui ne figurent dans aucun classement et ne bénéficient d'aucune accréditation ou label. Mieux vaut alors regarder de près les programmes, les qualifications des professeurs ainsi que les commentaires des anciens élèves.

La certification de l'Etat Elle n'est décernée pour une école ou une formation qu'après trois années d'existence en fonction de la qualité de l'équipe enseignante, du contenu des cours, du taux d'insertion sur le marché du travail, etc.

La reconnaissance de l'Etat Elle concerne l'établissement et non les diplômes qu'il délivre. Les locaux et la qualité des enseignements sont contrôlés. Cette reconnaissance permet aussi à l'établissement d'accueillir des étudiants boursiers.

Le visa du ministère de l'éducation nationale Il est donné à un diplôme et non une école, pour des formations à partir de bac + 3. Sans visa, une école ne peut délivrer de diplôme et doit se contenter de certificats.

La Conférence des grandes écoles (CGE) Les écoles qui en sont membres délivrent des diplômes visés par le ministère de l'éducation nationale, et des mastères spécialisés ou mastères en science, deux marques déposées par la Conférence.

La certification RNCP Le Répertoire national des certifications professionnelles dépend du ministère du travail et non de l'éducation.

Les labels internationaux

L'Equis L'European Quality Improvement System est attribué depuis 1998 par l'European - Foundation for Management de Bruxelles, association qui a pour vocation de promouvoir l'information, la recherche et les bonnes pratiques dans le management. Elle accrédite 17 établissements français et 149 dans le monde, et exige en particulier un important degré d'internationalisation.

L'EPAS L'Educational Planning and Assessment System, label européen, est attribué à 97 formations (bachelors, mastères, etc.) et non à des écoles. En France, douze programmes sont accrédités.

L'AACSB L'Association to Advance Collegiate Schools of Business a labellisé 22 écoles françaises et 727 dans le monde. Pour obtenir ce label américain, les écoles doivent satisfaire à une vingtaine de critères et déboursier plus de 20000 euros en frais d'adhésion. Attention : adhérer à l'AACSB ne veut pas dire en être labellisé.

Lire aussi : Admission postbac : s'orienter dans un monde incertain

(/campus/article/2016/01/12/admission-postbac-s-orienter-dans-un-monde-incertain_4846041_4401467.html)

Lire aussi : APB 2016 : sortir des affres du choix et dédramatiser

(/campus/article/2015/12/28/orientation-post-bac-sortir-des-affres-du-choix-et-dedramatiser_4838732_4401467.html)

Lire aussi : APB : l'université n'est plus une « usine à chômeurs » (/campus/article/2016/01/15/l-universite-n-est-plus-une-usine-a-chomeurs_4847982_4401467.html)

